

REGLEMENT INTERIEUR TRAMPOLINE (à rendre au responsable de section)

Le club fonctionne principalement grâce à des bénévoles (encadrement et administration). Tous les membres sont donc priés de faire preuve d'indulgence pour les disfonctionnements éventuels et seront les bienvenus lorsqu'ils proposeront leur aide, ponctuelle ou régulière.

Les horaires sont précis. Les enfants doivent être présents dès le début de la séance et les parents doivent être présents pour les récupérer dès la fin du cours. Les parents doivent s'assurer que le cours a bien lieu à chaque séance, un incident de dernière minute ayant pu empêcher le/la moniteur/monitrice d'assurer la séance. **L'usage du téléphone portable est interdit dans la salle (sauf exceptionnellement pour filmer). Il peut être confié en arrivant au moniteur responsable qui le rendra en fin de séance.**

Les entraînements sont conçus de façon progressive, il est donc de l'intérêt de l'enfant de venir régulièrement afin de réussir tous les exercices proposés de séance en séance.

Que l'on soit en pratique loisir ou en pratique compétition, chacun se doit de participer au gala de fin d'année qui se déroulera le 22 juin 2019. Ce gala est l'occasion de rassembler toutes les sections pour exposer à tous nos partenaires et tous les parents l'importance de notre club et le travail qui est fourni par tous les cadres.

Pour les compétitions, le déplacement est effectué dans la mesure du possible par les parents lorsque le championnat est proche. Pour les déplacements plus longs, le club organise et finance le déplacement ainsi que l'hébergement (mais il sera alors demandé une participation de 10 euros par nuitée), les repas restant à la charge des familles. Les droits d'engagement sont pris en charge par le club (en individuel, de 9 euros en région jusqu'à 26 euros au niveau national...)

Les séances à 17 ou 17h30 débutent par la mise en place des trampolines et tapis. Les parents des petits enfants et les ados sont tenus d'aider les moniteurs qui ne peuvent le faire seuls (plus on est nombreux, moins il y a à forcer et plus cela va vite...). Bien entendu les retards trop fréquents pour éviter de participer à cette obligation seront très mal vus... Pour les séances des 2èmes groupes, personne ne doit partir avant la fin du rangement.

La tenue d'entraînement comprend chaussettes (obligatoires) et vêtements près du corps sans dispositif qui pourrait accrocher la toile (boutons, ceinture...). Les cheveux longs doivent être attachés. Les bijoux sont interdits par sécurité.

L'option compétition nationale (deux entraînements) est proposée par l'équipe technique après tests techniques. Le maintien dans le groupe est conditionné par l'assiduité et le sérieux aux entraînements. Lorsqu'elle est acceptée, l'enfant doit participer à toutes les compétitions proposées.

Je, soussigné,

Père/Mère de l'enfant :

Reconnait avoir pris connaissance des conditions d'inscription et du règlement intérieur du club

A..... le : (Signature)



(exemplaire à conserver par la famille)

REGLEMENT INTERIEUR TRAMPOLINE

Le club fonctionne principalement grâce à des bénévoles (encadrement et administration). Tous les membres sont donc priés de faire preuve d'indulgence pour les disfonctionnements éventuels et seront les bienvenus lorsqu'ils proposeront leur aide, ponctuelle ou régulière.

Les horaires sont précis. Les enfants doivent être présents dès le début de la séance et les parents doivent être présents pour les récupérer dès la fin du cours. Les parents doivent s'assurer que le cours a bien lieu à chaque séance, un incident de dernière minute ayant pu empêcher le/la moniteur/monitrice d'assurer la séance. **L'usage du téléphone portable est interdit dans la salle (sauf exceptionnellement pour filmer). Il peut être confié en arrivant au moniteur responsable qui le rendra en fin de séance.**

Les entraînements sont conçus de façon progressive, il est donc de l'intérêt de l'enfant de venir régulièrement afin de réussir tous les exercices proposés de séance en séance.

Que l'on soit en pratique loisir ou en pratique compétition, chacun se doit de participer au gala de fin d'année qui se déroulera le 22 juin 2019. Ce gala est l'occasion de rassembler toutes les sections pour exposer à tous nos partenaires et tous les parents l'importance de notre club et le travail qui est fourni par tous les cadres.

Pour les compétitions, le déplacement est effectué dans la mesure du possible par les parents lorsque le championnat est proche. Pour les déplacements plus longs, le club organise et finance le déplacement ainsi que l'hébergement (mais il sera alors demandé une participation de 10 euros par nuitée), les repas restant à la charge des familles. Les droits d'engagement sont pris en charge par le club (en individuel, de 9 euros en région jusqu'à 26 euros au niveau national...)

Les séances à 17 ou 17h30 débutent par la mise en place des trampolines et tapis. Les parents des petits enfants et les ados sont tenus d'aider les moniteurs qui ne peuvent le faire seuls (plus on est nombreux, moins il y a à forcer et plus cela va vite...). Bien entendu les retards trop fréquents pour éviter de participer à cette obligation seront très mal vus... Pour les séances des 2èmes groupes, personne ne doit partir avant la fin du rangement.

La tenue d'entraînement comprend chaussettes (obligatoires) et vêtements près du corps sans dispositif qui pourrait accrocher la toile (boutons, ceinture...). Les cheveux longs doivent être attachés. Les bijoux sont interdits par sécurité.

L'option compétition nationale (deux entraînements) est proposée par l'équipe technique après tests techniques. Le maintien dans le groupe est conditionné par l'assiduité et le sérieux aux entraînements. Lorsqu'elle est acceptée, l'enfant doit participer à toutes les compétitions proposées.

**Le club et la Fédération communiquent beaucoup par internet : votre adresse mail est donc indispensable et vous devez avoir le souci de regarder souvent votre boîte... Consultez souvent aussi le site internet du club : <https://lajurassienne.fr>
N° de tel du responsable : François DEODATI : 06 83 06 52 47**